



POLITIQUES DÉPARTEMENTALES CULTURE ET PATRIMOINE

Le Département a à cœur de valoriser l'attractivité culturelle du territoire et de rendre la culture accessible à tous les Seine-et-Marnais. Pour y répondre, la collectivité valorise le patrimoine d'exception de la Seine-et-Marne, favorise l'accès à la lecture publique, accompagne communes et associations dans la réalisation de leurs projets culturels et artistiques et contribue à rendre la culture inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Valoriser les sites culturels et patrimoniaux

Forte d'un patrimoine historique et artistique exceptionnel, la Seine-et-Marne bénéficie d'unedynamique culturel le variée et foisonnante. Le Département a pour ambition de valoriser et de préserver pour ce patrimoine pour t ransmettre la mémoire du territoire seine-et-marnais.

À travers <u>ses cinq musées départementaux</u> situés à Saint-Cyr-sur-Morin, Vulaines-sur-Seine, Barbizon, Égreville et Nemours, le Département propose une **offre culturelle riche** en expositions et animations éducatives. Le publ ic peut également découvrir les nombreux évènements et animations culturelles proposés au <u>château de Blandy-les-Tours (https://www.seine-et-marne.fr/fr/chateau-de-blandy-les-tours)</u>, dont la muséographie et le parcours de visite ont été modernisés par le Département. Aussi, **un tarif spécial à 1**€ est désormais possible pour les détenteur d 'un billet pour le château de Vaux-le-Vicomte.

Pour renforcer l'attractivité de son territoire, le Département œuvre aussi à la**sauvegarde du patrimoine monu mental** en accompagnant les communes dans leurs projets d'entretien, de valorisation et de restauration des collections culturelles dont elles disposent.

Mettre en valeur les sites et monuments méconnus de la Seine-et-Marne est l'un des fers de lance de la politiqu e départementale. Pour y parvenir, le Département a créé <u>le festival du patrimoine « Emmenez-moi »</u>

(https://www.seine-et-marne.fr/fr/le-festival-du-patrimoine-de-seine-et-marne-emmenez-moi) où les visiteurs sont invités à découvrir des sites patrimoniaux exceptionnels et rencontrer des acteurs locaux qui participent à la richesse du territoire.



CHIFFRES-CLES

45

М€

mobilisés en faveur de la politique culturelle depuis le début du mandat

2,6

consacrés aux musées départementaux et au Château de Blandy, depuis le début du mandat

390 000

visiteurs

au château de Blandy et dans les musées départementaux depuis 2021

3

М€

consacrés à l'entretien et la restauration du patrimoine monumental et mobilier des communes depuis le début du mandat



Après l'année 2021 consacrée au <u>bicentenaire du décès de Napoléon les (https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr),</u> poursuite de l'organisation d'années thématiques culturelles, avec :

- > En 2022, les commémorations du <u>bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur</u> (https://rosabonheur77.fr/fr),
- > En 2023, « Incroyables jardins ! », avec de nombreuses manifestations mettant en l'honneur la richesse des parcs et jardins seine-et-marnais, dont 7 labellisés « Jardins remarquables ».

Renforcer l'accès à la lecture auprès du jeune public

Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire afin de rendre les bibliothèques publiques accessible s à tous les Seine-et-Marnais : c'est un objectif fort du Département. **Près de 500 000 €** ont été consacrés à la l ecture publique (hors politique contractuelle) depuis le début du mandat.



URL de la page : https://www.seine-et-marne.fr/fr/culture-et-patrimoine



La collectivité s'est mobilisée à travers la Médiathèque départementale (https://www.seine-et-marne.fr/fr/mediathequedepartementale) et avec l'ensemble des parties prenantes (élus, acteurs culturels, bibliothègues, partenaires éducat ifs...) pour:

- renforcer le schéma de la lecture publique,
- accompagner les jeunes Seine-et-Marnais dans leurs premiers pas en lecture avec notammenta revue « Bébébutine » (https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/bebebutine),
- valoriser les plumes talentueuses des collégiens à travers le Prix dela nouvelle policière « Suspense en Seine-et-Marne » (https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne),
- accompagner la création et le développement d'équipements culturels sur le territoire.

FOCUS



Le Département a récupéré à l'automne 2023, dans le cadre d'une donation avec réserve d'usufruit, la prop riété immobilière de Charles et Clara Goldstein à Maincy, et l'ensemble de l'œuvre de Charles Goldstein, pe intre, personnalité publique et rescapé de la Shoah. L'objectif de cette donation : faire de ce lieu, en étroite collaboration avec l'artiste, un site autour de la thématique mémorielle, « La Ferme de la Bordière, lieu d'ar t et de mémoire » (accueil d'artistes en résidence, accueil de collégiens, organisation d'expositions tempor aires).

Pour un développement culturel équilibré pour tous

Le Département renforce l'accès à la culture dans l'ensemble du territoire. Engagée aux côtés de l'association Act'art (https://www.actart77.com/), la collectivité soutient le développement de projets artistiques et culturels dans t ous les territoires, avec une attention particulière apportée aux zones rurales.

Pour accompagner, en partenariat avec l'État, l'aménagement culturel des territoires ruraux, le Département a l ancé une nouvelle génération de contrats triennaux de développement culturel 2022-2025 en faveur des interco mmunalités.





Le Département **accompagne aussi les scènes artistiques** (le Majestic à Montereau, le Théâtre de Sénart, L'Env olée du Val Briard et la Ferme du Buisson) pour promouvoir le spectacle vivant, l'art contemporain et le cinéma en Seine-et-Marne.

Afin de donner de **la visibilité aux festivals majeurs** que sont Django Reinhardt, des 2 Rivières et Muzik'Elles, le Département a souhaité renforcer son soutien sur la base de 65 000 € par an sur 2023-2026.

CHIFFRES-CLÉS



manifestations

soutenues par le Département depuis le début du mandat pour plus de 1,2 M€.

+ 2,3

М€

mobilisés en faveur des structures d'enseignement artistiques

1,1

apportés par le Département à la commune de Montereau dans le cadre d'un Fonds d'aménagement communal pour la construction du Majestic à Montereau

919 384

€

apportés par le Département à la CC du Val Briard dans le cadre d'un Contrat intercommunal de développement pour la création de L'Envolée.

En outre, le Département **encourage la découverte des pratiques artistiques** sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir, la collectivité soutient la création de postes dans ce secteur et accompagne les compagnies artistique s et professionnelles pour favoriser la rencontre des œuvres artistiques avec les Seine-et-Marnais.

Le dispositif « Collège au cinéma », inscrit dans <u>le Parcours collégien (https://www.seine-et-marne.fr/fr/parcours-collegien)</u> et le Prix départemental de la chanson, <u>Tremplin#77 (https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77)</u>, créé en 2018, illustren t aussi l'engagement du Département dans le développement culturel et artistique **en faveur des jeunes Seine-e t-Marnais**.

Tremplin#77 a été élargi en 2024 en direction des**collégiens en situation de handicap** (ouverture des ateliers d' écriture et du prix « coup de cœur des collégiens » à des classes ULIS et des unités d'enseignement externalisé es). Des concerts de clôture toujours assurés par des artistes renommés : Juliette Armanet en 2023 au Majesti





c à Montereau et Pierre de Maere en 2024 à L'Envolée du Val Briard.

La culture pour toutes et tous

Rendre la culture inclusive aux personnes en situation de handicap est une priorité pour le Département qui a re joint en 2021 **le réseau du Pôle Art et handicap** porté par le collectif Scènes 77. À ce titre, le Département souti ent le collectif Scènes 77 pour plus de 90 000 € en 2024. Inauguré à Bailly-Romainvilliers, le Pôle Art et Handica p vise l'accès de tous à la culture, et plus particulièrement aux publics en situation de handicap. Pour cela, le pr ojet associe les professionnels de la culture, du médico-social, des artistes et des usagers, dans le cadre d'un p artenariat pérenne.

Le rayonnement culturel se traduit également par**la valorisation du patrimoine local** et des archives communal es. Par exemple, le Département a créé un dispositif de valorisation des archives communales : dans le cadre d'un appel à projets annuel, les collectivités peuvent raconter l'histoire de ses territoires et valoriser les trésors conservés par les Archives départementales et/ou communales à travers la mise à disposition d'expositions clé en main.

Le Département contribue à la mise en valeur de nos archives et de notre histoire à travers les <u>Archives</u> <u>départementales (https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales)</u>. Le chantier de numérisation de la presse anci enne (130 000 pages issues

de 5 titres de presse locale), engagé en 2018 en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, a été final isé. Les Archives départementales accueillent aussi des chercheurs américains dans son cycle de conférence « Les rendez-vous de l'Histoire », valorisant ainsi des partenariats prestigieux comme celui entre Provins et l'Uni versité de Columbia à New York. Le Département accompagne aussi la **modernisation des fonds** des <u>Archives départementales</u> (https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales) à travers la réhabilitation et l'extension du bâti ment situé à Dammarie-lès-Lys.

LE DÉPARTEMENT PROJETS A VENIR

- Poursuite de la modernisation du parcours de visite du château de Blandy,
- Ouverture d'une nouvelle salle d'exposition à Blandy,
- Programmation culturelle 2024 autour du sport au Château de Blandy et dans les musées départementaux,
- Lancement de la célébration des 800 ans de la construction du château de Blandy,
- Engager la restauration du musée départemental de la Préhistoire d'Île-de-France à Nemours,
- Extension du tarif spécial à 1€ pour le château de Blandy pour les détenteurs de billets pour le Château de Fontainebleau, le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, et des parcs zoologiques de Lumigny,
- Accompagner des projets d'école de cirque et de musée de cirque Bouglione à Lizy-sur-Ourcq,
- Développer le pôle départemental d'archéologie à Nemours pour 2 millions d'euros.

Brochure mi-mandat

Créé le: 20/08/2020

- Mis à jour le : 9/04/2024